

ENGAGEMENT PATERNEL, SANTÉ DE LA FAMILLE ET SOUTIEN AUX PÈRES

[Bernard Fusulier](#), [Cecilia Scacchitti](#), [Céline Mahieu](#)

L'Harmattan | « [La revue internationale de l'éducation familiale](#) »

2022/1 n° 50 | pages 95 à 111

ISSN 1279-7766

ISBN 9782140314520

DOI 10.3917/rief.050.0095

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2022-1-page-95.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Engagement paternel, santé de la famille et soutien aux pères

Bernard Fusulier¹, Cecilia Scacchitti² et Céline Mahieu³

Cette revue de littérature porte sur l'engagement des pères et les relations qu'ils entretiennent avec les professionnel·le·s de la petite enfance. Les pères sont dorénavant reconnus comme des agents importants de la santé de l'enfant et de celle des parents. Ils sont également plus impliqués dans les soins apportés aux enfants, même si les manières d'être père sont plurielles. De leur côté, les intervenant·e·s sont disposé·e·s et incité·e·s à intégrer les pères dans leurs pratiques de soins. Il n'en demeure pas moins que les services restent tendanciellement matricentrés. Force est de reconnaître que les relations entre les pères et les intervenant·e·s sont complexes du fait des systèmes normatifs encastrés dans des logiques sociales, un ordre genré et un ethos professionnel.

Mots-clés : parentalité, paternité, genre, ethos professionnel, soins aux familles.

¹ Bernard Fusulier, IACCHOS - Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Familles et les Sexualités (CIRFASE), Université catholique de Louvain, Place Montesquieu 1, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

Contact : bernard.fusulier@uclouvain.be

² Cecilia Scacchitti, Institut de Recherche Santé et Société (IRSS), Université catholique de Louvain, Belgique.

Contact : cecilia.scacchitti@uclouvain.be

³ Céline Mahieu, Centre de Recherche Interdisciplinaire en approches Sociales de la Santé (CRISS), École de santé publique, Université libre de Bruxelles, Belgique. Contact : celine.j.mahieu@ulb.be

Father involvement, family health and support for fathers

This literature review focuses on fathers' involvement and relationships with early childhood professionals. Fathers are now recognized as important agents of child and parental health. They are also more involved in childcare, even if there are many different ways of being a father. For their part, practitioners are willing and encouraged to integrate fathers into their care practices. Nevertheless, services tend to remain mother oriented. It must be acknowledged that the relationships between fathers and practitioners are complex due to normative systems embedded in social logics, a gender order and a professional ethos.

Keywords: parenthood, fatherhood, gender, professional ethos, family care.

Participación paterna, salud familiar y apoyo a los padres en los entornos de la primera infancia

Resumen : *Esta revisión bibliográfica se centra en la participación y las relaciones de los padres con los profesionales de la primera infancia. Actualmente se reconoce a los padres como agentes importantes de la salud infantil y parental. También se implican más en el cuidado de los hijos, aunque haya muchas formas diferentes de ser padre. Por su parte, los profesionales están dispuestos a incluir a los padres en sus prácticas asistenciales y se les anima a ello. El hecho es que los servicios tienden a seguir centrados en la matriz. Hay que reconocer que las relaciones entre los padres y los cuidadores son complejas debido a los sistemas normativos integrados en las lógicas sociales, un orden de género y un ethos profesional.*

Palabras clave : paternidad, paternidad, género, ética profesional, cuidado de la familia.

Introduction

Il est aujourd'hui bien documenté que les pères ont tendance à s'impliquer plus activement qu'auparavant dans le soin et l'éducation de leurs jeunes enfants. Leur présence au sein des garderies et des centres médicaux est également observée. Pourtant, les relations qui s'établissent entre les pères et les professionnel·le·s de l'enfance posent encore question. En Belgique francophone, dans le cadre d'un projet de recherche commandité par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) dont l'objectif était de pouvoir soutenir le travail des intervenant·e·s, une revue de la littérature scientifique a été réalisée sur le sujet. Trois thèmes ont été définis pour sélectionner les références bibliographiques : l'implication du père et la question de la santé ; les modèles de paternité et les normes de genre ; les relations entre les professionnel·le·s de la petite enfance et les pères. A été constitué un corpus d'une cinquantaine de références, publiées dans les années 2000, en langues française et anglaise, dans les domaines des sciences sociales, psychologiques et de la santé.

Ayant pour principal objectif d'alimenter la réflexivité des intervenant·e·s sur leurs propres conceptions et pratiques, cette synthèse montre que les pères constituent des agents importants pour la santé de l'enfant mais également pour la santé des parents. Si les normes de paternité se recomposent autour de la figure d'un père capable de maternage, l'engagement paternel n'est pas univoque, variant notamment en fonction des milieux sociaux. Malgré les évolutions en cours, l'ordre genré dominant perpétue, certes de façon atténuée, une division sexuelle du travail productif et reproductif. En particulier, les soins continuent à être conjugués au féminin. Bien que les gestes professionnels dans les structures de la petite enfance soient davantage axés sur l'intégration des pères et la dénaturalisation des rôles maternel et paternel, ils restent largement matricentrés. Les relations entre les familles et les intervenant·e·s de la petite enfance sont d'emblée complexes du fait des systèmes normatifs encastrés dans des logiques sociales, de genre et professionnelles.

Engagement paternel et santé

Longtemps ignorés, les bénéfices de l'implication paternelle, tant pour l'enfant que les parents, sont devenus un sujet de préoccupation pour les chercheur·e·s à la fin du 20^e siècle/début 21^e (Wilson et Prior, 2011). Il en ressort qu'une implication paternelle précoce dans les soins favorise chez l'enfant une meilleure santé physique ainsi qu'un

meilleur développement cognitif, affectif, sensorimoteur et social, et moins de problèmes de comportement (de Montigny et Gervais, 2016 ; Tautolo, Schluter et Paterson, 2015 ; Tohotoa, Maycock, Hauck et al., 2012 ; Yogman et Garfield, 2016). Françoise Molénat (2013) relève que les professionnel·le·s de la petite enfance ont pris conscience du rôle du père et de l'importance de son inclusion, bien que les pratiques soient encore lentes à incorporer les pères dans la dynamique des soins.

Les services de maternité se focalisent principalement sur la santé de la mère et de son enfant (Steen, Downe, Bamford et al., 2012), et il n'existe finalement que très peu de recherches sur la santé des pères (Tohotoa et al., 2012). Or, les chercheur·e·s ont démontré que la grossesse peut engendrer des effets physiologiques et psychologiques chez les mères mais aussi chez les pères (Yogman et Garfield, 2016). Dans le processus de natalité, ceux-ci sont susceptibles d'être touchés par la dépression et/ou l'anxiété. Notons que les pères ayant des revenus plus faibles sont plus sujets à la dépression, et que les pères dont ce n'est pas le premier enfant reçoivent moins de support de la part des professionnel·le·s (Wells et Aronson, 2021).

Les pères peuvent se sentir exclus et devenir craintifs quant à une demande d'aide et, par effet de conséquence, être fragilisés dans leur capacité à aider efficacement leur partenaire à atteindre l'idéal de transition vers une grossesse réussie (Steen et al., 2012). Il apparaît d'autant plus compliqué pour un père de faire part de ses difficultés qu'il est socialement attendu de lui qu'il ne tombe pas en dépression (Condon, 2006). Un enfant dont les parents souffrent de dépression et d'anxiété risque de présenter des problèmes de développement émotionnel et comportemental (Tohotoa et al., op. cit.).

La conception du futur rôle de parents n'est pas nécessairement spontanée, surtout du côté du père. L'attachement au fœtus par celui-ci doit normalement grandir avec le temps mais si cela ne se produit pas durant la période de grossesse de la mère, les professionnel·le·s pourraient contribuer à accroître l'implication du père afin de développer son attachement à l'enfant. Celui-ci peut en effet parfois être perçu par le père comme un rival (Condon, 2006). L'étude menée sur l'allaitement maternel par Francine de Montigny et ses collègues souligne ainsi l'envie chez le père à l'égard de la mère qui allaite l'enfant et qui détient, par ce mode de nutrition, le quasi-monopole de l'attention de ce dernier (de Montigny, Larivière-Bastien, Gervais et al., 2016). Ces auteur·e·s montrent également que le biberon constitue pour les pères un symbole d'émancipation : ils peuvent alors nourrir

leur enfant et avoir un contact visuel avec lui comparable à celui qui existe entre l'enfant et la mère.

En somme, du côté des professionnel.le.s, il conviendrait d'aider le père à se positionner comme « partenaire et parent » (Steen et al., 2012). Le rôle des professionnel.le.s serait ainsi de veiller à ne pas entretenir une situation infériorisante pour le père. Le « bon » développement de la future famille passerait par l'implication du père dans la grossesse et la parentalité, dans l'intégration du rôle à tenir en tant que père et, finalement, dans le soutien à la qualité de la relation entre le père et la mère dans cette épreuve que représente l'accueil d'un nouveau-né.

Engagement paternel au pluriel et normes de genre

Les pères ont été peu visibles dans les études sur les soins apportés aux enfants et leur développement (Saracho et Spodek, 2008). Celles-ci se sont principalement intéressées aux interactions entre les mères et les enfants, minorant le rôle des pères ou en le réduisant aux fonctions d'autorité et de pourvoyeur de revenus.

D'un point de vue historique, cette faible attention portée à la présence des pères va de pair avec une représentation de la paternité centrée autour des conceptions juridiques et politiques, à l'image du *pater familias* présent dans le droit romain (St-Denis et St-Amand, 2010). L'histoire juridico-institutionnelle de la paternité montre l'affaiblissement légal de la puissance paternelle à partir du milieu du 19^e siècle et le passage, au cours du 20^e siècle, « de la tyrannie à l'adoucissement des mœurs paternelles » (Verjus, 2013, p. 18). Cependant, les documents ont laissé dans l'ombre l'engagement paternel en termes d'expérience personnelle et intime de la relation aux enfants qui, selon Anne Verjus, n'était pas absente. Par conséquent, il ne faut pas caricaturer le rôle traditionnel du père.

Force est néanmoins de reconnaître que « l'évolution radicale des mœurs au sortir des années 1960, conjuguant revendication à l'autonomie et à l'épanouissement personnels, investissement professionnel des femmes, baisse de la fécondité » (Neyrand, 2011, p. 306), a participé à transformer les modèles de parentalité et l'implication du père dans l'éducation et le soin apporté aux enfants. Les avancées féministes en faveur d'une égalité entre les sexes, la transformation des structures familiales (Misca et Smith, 2013) et des dynamiques conjugales (Wall, Aboim et Marinho, 2007), l'apparition de nouveaux schémas culturels associés à une masculinité moins

viriliste (Fournier, 2019) ainsi que l'importance accordée au développement de l'enfant contribuent à promouvoir un nouveau modèle de parentalité qui « suppose la légitimité du travail [professionnel] de la mère, de l'investissement du père dans les soins de l'enfant, de l'ouverture aux pairs et aux éducateurs par l'accueil collectif » (Neyrand, 2011, p. 319). Pour reprendre l'expression de Christine Castelain-Meunier, la paternité est une « institution en reconstruction » avec en particulier le « déplacement de la paternité symbolique à la paternité de lien » (Castelain-Meunier, 2005, p. 139). Selon Thierry Blöss et Sophie Odena (2005), l'image masculine d'autorité s'exprime de manière moins tranchée mais n'a pas disparu pour autant. D'autres auteurs ont observé que l'engagement paternel serait « conditionnel » (Modak et Palazzo, 2002) en privilégiant les tâches parentales les plus ludiques, affectives et de sociabilité (Bauer, 2010). Les tâches assimilées à des tâches domestiques restent effectivement très féminines. Si l'habillement des enfants et l'aide aux devoirs sont des tâches davantage attribués aux mères, les trajets vers l'école ou vers leurs activités extra-scolaires le seraient également mais de manière moins prononcée, en revanche mettre l'enfant au lit et les moments de loisirs sont des tâches plus également partagées (Brugeilles et Sebillé, 2009).

Parmi les pères de niveau socio-économique moyen à élevé, en France, on observe très peu de changements dans la sphère professionnelle à l'arrivée de l'enfant (Brachet et Salles, 2011). Pour Myriam Chatot, les pères souhaiteraient passer plus de temps avec leurs enfants, mais ils se sentent « empêchés » craignant des conséquences professionnelles négatives (Chatot, 2020ab). Il existe de ce fait chez ces pères une grande différence entre leurs représentations de leur implication paternelle et la pratique : même s'ils sont émotionnellement très investis, ils ne participent pas aussi souvent que la mère aux tâches parentales quotidiennes (Brachet et Salles, 2011).

Si l'on constate une tendance des pères à s'impliquer plus activement qu'auparavant dans le soin et l'éducation de leurs enfants (Van Holland De Graaf, Hoogenboom, De Roos et al., 2018), notamment via la construction de liens affectifs avec eux (Boiteau, Apter et Devouche, 2019), on aurait donc tort de penser que ces transformations de la paternité sont univoques (Castelain-Meunier, 2005). Bernard Fusulier et Jacques Marquet (2007) soulignent que les investissements en la matière restent fortement associés à l'évolution des gratifications accessibles dans la sphère professionnelle sur le plan symbolique et financier : lorsque le travail masculin est mieux rémunéré et plus prestigieux que le travail féminin, les arbitrages au

sein du couple favorisent la préservation d'une répartition plus traditionnelle des rôles parentaux. De plus, les classes populaires ont davantage tendance que les autres à reproduire une répartition traditionnelle des rôles considérant que la femme serait plus apte dans le travail affectif et communicationnel auprès des enfants, et que l'homme serait plus compétent pour les problèmes techniques et l'autorité (Le Pape, 2009). Le père demeure alors le *pater familias* qui doit être respecté par sa famille. Être un exemple d'autorité et de rigueur peut même dans certains cas servir de contrepoint à un parcours professionnel précaire, assurant une reconnaissance dans le milieu populaire. Si un homme est considéré comme un père faible, il sera stigmatisé par le reste de son entourage. On peut comprendre que certains pères ressentent une gêne à parler des problèmes rencontrés avec leurs enfants.

Incise – Choix de garde d'un petit enfant et classes sociales

Les choix de garde d'un petit enfant ne sont pas distribués aléatoirement entre les classes sociales. En France, en dehors des solutions d'accueil comme la garde à domicile ou par les grands-parents, l'alternative principale se pose souvent entre l'emploi d'une assistante maternelle ou le recours à une crèche (Cartier et Lechien, 2017). La différenciation des modes d'accueil n'est toutefois pas indépendante des perceptions parentales qui sont véhiculées dans les classes sociales (Cartier, Collet, Czerny et al., 2017). L'étude menée par Bertrand Geay en France (2014) est à cet égard significative. Suivant cet auteur, les pratiques familiales et les interactions avec les professionnels se distinguent les unes des autres par la diversité des « manières d'être parent » en fonction des milieux sociaux d'appartenance. Par exemple, en ce qui concerne la garde du nourrisson, les strates les plus précaires des classes populaires ont tendance à favoriser la garde de l'enfant dans la famille à la fois pour des raisons économiques et une habitude de dépendance populaire à la famille. En revanche, les strates supérieures des classes populaires et les petites classes moyennes privilégient l'assistante maternelle, ou la crèche dans laquelle l'assistante maternelle est salariée. Les classes moyennes et culturellement supérieures vont quant à elles préférer la crèche pour l'éveil de l'enfant ainsi que sa sociabilisation et pour le niveau de professionnalisme des personnels de crèche. Au sein des classes économiquement supérieures, la garde à domicile par une fille au pair ou par une employée à domicile est préférée, afin d'avoir un mode de garde de l'enfant en permanence avec la famille selon ses idéaux éducatifs et de distinction. Néanmoins, la crèche est une solution d'accueil acceptable (mais choisie avec soin). En somme, les normes transmises et les perceptions de la famille, qui sont des « manières d'être parent », diffèrent en fonction des positions sociales, économiques et culturelles.

En fait, l'implication paternelle est influencée par de nombreux facteurs : les caractéristiques socio-démographiques du père et de la mère, le soutien informel et institutionnel, le lieu de vie, la communauté, les politiques mises en place, les attentes sociétales ou culturelles, les perceptions de l'entourage ou de la conjointe (de Montigny et al., 2016 ; Halle, Dowd, Fowler et al., 2008 ; Onyeze-Joe, Mahieu et Godin, 2019 ; Onyeze et Godin, 2020 ; Van Holland De Graaf et al., 2018). Le sexe de l'enfant, le nombre d'enfants ou leur âge sont également des facteurs influençant l'implication paternelle (Brugeilles et Sebillé, 2009).

Entre le profil du « père gagne-pain » et celui du « père au foyer », les modifications de la sphère familiale et de la sphère professionnelle ont généré une pluralité de modèles de paternité. À partir d'entretiens qualitatifs réalisés avec des pères, Wall et al. (2007) ont pu construire une typologie comprenant sept profils de père qui ne sont pas également distribués dans les divers milieux sociaux. Ceci n'est pas sans rapport avec les contraintes économiques qui pèsent plus ou moins lourdement sur les familles et qui affectent plus ou moins directement la probabilité de voir les idéaux d'égalité traduits dans les comportements. Le désengagement de la sphère professionnelle par les pères en faveur de leur parentalité est associé à des perspectives professionnelles moins favorables que leurs compagnes (chômage, instabilité d'emploi, salaire inférieur...) (Merla, 2007 ; Trellu, 2007).

De surcroît, l'étude des pères au foyer est révélatrice des pressions sociales pour se conformer à un ordre genré dominant, des problèmes relationnels et des questions identitaires qui en découlent. L'entourage des pères au foyer peut notamment avoir des réactions négatives, estimant que la place d'un père n'est pas au foyer et, qu'en s'occupant de tâches dites féminines, ils mettent en péril leur virilité. Leur entourage peut aussi juger qu'il est anormal que ce soit leur conjointe qui doive travailler, et suppose qu'elle y est quelque part contrainte pour subvenir aux besoins de sa famille à cause d'un partenaire trop « fainéant » (Trellu, op. cit., p. 130). Dans ces cas, les normes de genre sont en quelque sorte transgressées, avec un message particulier : la parentalité est d'abord une affaire de mères. Or, comme le titre d'un livre de Gérard Neyrand (2019) l'explique : « *La mère n'est pas tout !* »

Dans son étude approfondie des pères au foyer, Laura Merla (op. cit.) montre combien les interactions quotidiennes véhiculent la norme que le soin aux enfants est une prérogative d'abord féminine. Par ailleurs, les espaces liés au *care* et aux enfants sont des lieux considérés comme féminins où la présence d'hommes peut être perçue

comme étrange voire menaçante. Ces espaces sont aménagés en conséquence : les tables à langer, les couleurs utilisées, les magazines et affiches aux connotations plus féminines, les appellations construites autour de la figure de la mère, etc. En outre, il existe une dimension genrée des réseaux interpersonnels. Par exemple, il semble difficile pour un homme au foyer de s'intégrer dans les groupes autour de la crèche ou de l'école, étant donné que ceux-ci sont principalement féminins et parfois résistants à l'entrée d'hommes en leur sein. De plus, les cercles sociaux typiquement masculins vont traiter de sujets différenciés de la vie de l'homme au foyer, notamment ayant trait au monde du travail professionnel. Enfin, alors qu'une forme de solidarité entre mères s'observe, les hommes se soutiennent peu les uns les autres dans leur rôle de père (Halle et al., 2008).

En somme, les pères qui privilégient leur implication parentale sont d'une part, restreints dans leur accès aux espaces traditionnellement qualifiés de maternels, d'autre part, peu compris à la fois par leur entourage et la société. Toutefois, selon Agnès Martial, « dans certains cas, l'investissement d'un rôle parental au quotidien peut même offrir aux hommes un statut, une identité sociale que ne fournit plus le travail salarié » (2009, p. 100). Cette auteure observe parmi les pères divorcés ou séparés l'apparition, bien qu'encore minoritaire, d'un modèle de père nourricier. Ces situations de séparation ont mis en avant l'importance de penser le couple parental même si le couple conjugal est défait (Marquet, 2010). L'homoparentalité pousse de son côté à remettre en question les catégories de père/mère et les fonctions dites maternelles/paternelles. En effet, rien n'oblige que « l'élevage des enfants et leur prise en charge affective soient une affaire de sexe » (Ferrand, 2004, p. 49).

Dans un contexte de grande variété des configurations familiales (famille nucléaire, pluriparentalité, multiparenté, parent solo, homoparentalité, famille transnationale...), de mise en cause des normes de genre et de redéfinition des rôles parentaux, se positionner en tant que père n'est pas aisé. La paternité est d'ailleurs souvent vécue comme une période de transition amenant du stress et des changements d'ordre physique, social, émotionnel ou psychologique qui impactent inévitablement l'organisation familiale et la conciliation travail-famille (Labarre, 2013 ; Steen et al., 2012), les jeunes pères en situation de précarité socio-économique ayant un vécu plus difficile à cet égard (Drew et Daverth, 207; Labarre, op. cit.). Quoiqu'il en soit, les enquêtes montrent que l'implication des pères tend dans l'ensemble à s'intensifier, y compris au sein des garderies et des centres médicaux (Neyrand, 2015). Pourtant, les métiers du soin et de l'éducation demeurent encore marqués

par une socialisation professionnelle majoritairement tournée vers la mère et l'enfant (Davies, Mulcahy, Mechan et al., 2009 ; de Montigny et Gervais, 2016 ; Lamour et Letronnier, 2003).

Les professionnel.le.s de la petite enfance face à l'engagement paternel

Malgré la diversité des normes et des pratiques de soin et d'éducation, la mère maintient une place centrale dans « le rapport légitime au bébé, dépositaire d'une relation privilégiée à celui-ci et organisatrices des délégations du pouvoir de prise en charge qui lui est octroyé » (Neyrand, 2011, p. 316). Les mères jouent un rôle de *gatekeeper* dans le sens où elles régulent « l'investissement ou l'accès du père auprès de l'enfant » (Frascarolo, Feinberg, Sznitman et al., 2017, p. 188).

Selon une étude menée auprès des secteurs santé et services sociaux, communautaire, éducation et réadaptation dans quatre régions du Québec, les intervenant.e.s nourrissent d'ailleurs des représentations plus négatives envers les pères qu'envers les mères. Ils/elles perçoivent notamment ces dernières comme plus compétentes, plus gentilles, plus honnêtes, plus courageuses et plus adroites. Ces représentations sont d'autant plus prononcées chez les professionnels masculins, qui perçoivent les pères comme moins intéressants que les mères. Tandis que les intervenants plus jeunes quant à eux perçoivent les pères plus positivement que leurs collègues plus âgés (de Montigny et Lacharité, 2012). D'autres enquêtes ont montré que certain.e.s jugeaient la présence des pères « envahissante » et « embarrassante » : des hommes dans un monde de femmes (Lamour et Letronnier, 2003). Même lorsque leurs représentations semblent plus favorables à l'implication des pères, les intervenant.e.s peuvent se sentir démuni.e.s face à l'évolution des rôles parentaux à laquelle leur formation professionnelle ne les a pas nécessairement préparé.e.s. Il n'est dès lors pas rare que des pères se sentent mis à l'écart, exclus ou moins pris en considération que leur conjointe dans les discussions sur leur enfant (de Montigny et Gervais, 2016 ; Humblet, Cremers, Labat et al., 2013). Ils ont le sentiment de recevoir moins de soutien de la part des familles et des professionnel.le.s que les mères (Van Holland De Graaf et al., 2018).

Les lieux d'accueil eux-mêmes peuvent ne pas offrir des conditions favorables à l'intégration des pères. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, France Frascarolo et al. (2017) proposent entre autres : l'aménagement des horaires des centres de consultation en

considérant que les pères ayant un rôle de *breadwinner* sont tendanciellement moins disponibles, l'ajout de demandes d'informations sur le père dans les documents administratifs, et leur inclusion systématique dans les rendez-vous. De plus certain·e·s professionnel·le·s soulignent l'importance d'interpeller les pères plutôt que d'attendre qu'ils prennent l'initiative, d'adapter leur discours aux pères en utilisant de l'humour, de leur donner des idées concrètes pour qu'ils s'impliquent, de fournir des informations de façon similaire aux deux parents, et de demander l'avis du père sur les différentes interventions proposées (Gervais et de Montigny, 2019).

Les intervenant·e·s auraient à se distancier d'une perception négative des pères enracinée dans des représentations de la parentalité basées sur leur relation avec la mère (de Montigny, Gervais, Larivière-Bastien et al., 2020). Il y aurait un manque de connaissance par les professionnel·le·s des bénéfices de la participation du père lors des soins (Steen et al., op. cit.). La reconnaissance de l'identité paternelle et du rôle du père lors des interventions paraissent pourtant essentielles (de Montigny et al., 2020). Une étude suédoise (Widarsson, Kerstis, Sundquist et al., 2012) souligne l'utilité de prêter attention aux besoins des pères et de leur offrir un accès à des groupes de soutien voire à créer des espaces de dialogue entre eux. Pour France Frascarolo et al. (2017), le personnel des institutions peut créer un *gatekeeping* positif qui inclut les pères, notamment en valorisant le rôle qu'ils peuvent avoir dès la conception et l'accueil de l'enfant. En effet, plus ce lien est créé tôt, plus il résiste aux aléas de la vie.

Il faut tenir compte que les structures d'accueil sont porteuses d'un ethos professionnel, soit des croyances et attentes qui gouvernent leurs pratiques envers les parents, et leurs interprétations des pratiques que ceux-ci adoptent. Il y a par conséquent lieu de réfléchir de façon critique sur cet ethos assimilé au cours de la formation et des expériences professionnelles. L'ethos est rarement explicité, et pleinement conscient, mais il intervient comme un principe organisateur des pratiques (Fusulier, 2011). Il en découle qu'une modification des pratiques implique une transformation de ce principe organisateur afin d'appréhender différemment ce qui est possible, juste, normal et désirable de pratiquer en tant que professionnel·le·s. Francine de Montigny et Carl Lacharité (2012) proposent de faire de l'*empowerment* des familles un tel principe, c'est-à-dire de chercher à accroître le pouvoir d'agir des deux parents et, par conséquent, de développer leurs compétences en tenant compte non seulement de leurs conditions de vie mais également de ce à quoi ils accordent de l'importance. Il s'agirait alors de définir un modèle de l'engagement

professionnel qui prendrait appui sur des pratiques collaboratives et de co-construction des schémas d'intervention, d'aide et d'accompagnement. Les intervenant·e·s éprouvent en effet « des difficultés à établir une relation de réciprocité avec le parent, à utiliser ses forces et son réseau de soutien » (de Montigny et Lacharité, 2012, p. 68). Les services d'accueil de la petite enfance sont par ailleurs principalement utilisés par les familles plus favorisées, ce qui limite les opportunités de co-construction entre les intervenant·e·s et les parents plus vulnérables (Camus, Dethier et Pirard, 2012).

Conclusion

Cette revue de la littérature souligne des déplacements dans le regard que les chercheur·e·s portent sur l'engagement paternel et la petite enfance, en même temps que l'importance des changements normatifs et des pratiques parentales.

Il ressort des études que l'implication précoce du père dans le processus d'accompagnement de la grossesse et de l'accueil de l'enfant est un facteur favorable à la santé non seulement de l'enfant mais aussi des parents, ce qui *ipso facto* concerne directement l'enfant. Il est alors préconisé de ne pas écarter le père des services de soin et d'accompagnement.

L'engagement paternel s'est fortement transformé ces dernières décennies, s'éloignant d'une conception traditionnelle où le « bon père » était celui qui à la fois assurait la sécurité économique de la famille et représentait la figure d'autorité. Certes, ce schéma n'a pas disparu et sa présence varie notamment selon les milieux sociaux. Cependant, la norme dominante est devenue celle d'un père physiquement présent et impliqué dans les soins à ses enfants, capable de « maternage ».

Il n'en demeure pas moins que dans les services d'accompagnement de la petite enfance, la mère reste perçue comme l'interlocutrice prioritaire et la principale responsable des soins à donner à l'enfant. Ces services sont toujours tendanciellement matricentrés même s'il se manifeste aujourd'hui, tant au niveau professionnel qu'institutionnel, une volonté de soutenir les deux parents et de renforcer de leurs capacités respectives à accompagner le développement de leur(s) enfant(s). L'appel à l'*empowerment* parental exprime cette tendance. Le changement opéré en 2019 au sein de l'Office de la Naissance et de l'Enfance en Belgique francophone, qui a renommé les « Travailleurs Médico-Sociaux » (TMS) pour en faire

des « Partenaires Enfants-Parents » (PEP's), est hautement significatif de l'évolution en cours. Mais une telle transformation touche au principe organisateur des pratiques professionnelles et, ce faisant, à l'éthos professionnel, lequel ne se décrète pas.

Références bibliographiques

- Bauer, D. (2010). L'organisation des tâches domestiques et parentales dans le couple. Dans A. Régnier-Loilier (Dir.), *Portraits de famille - l'enquête Etude des relations familiales et intergénérationnelles* (p. 2019-240). Paris : Ined (coll. « Grandes enquêtes »).
- Bloss, T. et Odena, S. (2005). Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux [Quand les institutions de garde des jeunes enfants en confortent le partage inégal], *Recherches et Prévisions*, 80, 77-91.
- Boiteau, C., Apter, G. et Devouche, E. (2019). À l'aube de la paternité... Une revue du vécu des pères pendant la période périnatale. *Devenir*, 3(3), 249-264.
- Brachet, S. et Salles, A. (2011). Être père en France et en Allemagne : entre représentations et pratiques, *Informations sociales*, 163(1), 62-70.
- Brugelles, C. et Sebille, P. (2009). La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants. L'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations. *Revue des politiques sociales et familiales*, 95, 19-32.
- Camus, P., Dethier, A. et Pirard, F. (2012). Les relations familles-professionnels de la petite enfance en Belgique francophone. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2(2), 17-33.
- Cartier, M., Collet, A., Czerny, E., Gilbert, P., Lechien, M.-H. et Moncharte, S. (2017). Pourquoi les parents préfèrent-ils la crèche ? Les représentations hiérarchisées des modes de garde professionnels. *Revue française des affaires sociales*, 2, 247-264.
- Cartier, M. et Lechien, M.-H. (2017). Asseoir sa légitimité professionnelle auprès des parents. Les stratégies de légitimation éducative des assistantes maternelles. *Revue française des affaires sociales*, 2, 265-281.
- Castelain-Meunier, Ch. (2005). *Les métamorphoses du masculin*, Paris : PUF.

- Chatot, M. (2020a). Le temps des pères – socialisation et résistances au rôle de pourvoyeur de soins dans le cadre d'un congé parental à temps plein, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- Chatot, M. (2020b). L'articulation travail-famille « au masculin » - des pères empêchés de paternité ?, *Les Politiques Sociales*, 3-4, 30-44.
- Condon, J. (2006). What about dad? Psychosocial and mental health issues for new fathers. *Australian Family physician*, 35(9), 690-692.
- Davies, L., Mulcahy, M., Mechan, K. et Deslauriers, J.-M. (2009). Perspectives et place des pères dans les services de protection de l'enfance et de la jeunesse. *Reflète*, 15(1), 38-59.
- De Graaf, J. V. H., Hoogenboom, M., De Roos, S. et Bucx, F. (2018). Socio-demographic Correlates of Fathers' and Mothers' Parenting Behaviors. *Journal of child and family studies*, 27(7), 2315-2327.
- de Montigny, F. et Gervais, C. (2016). Coopérer... Même avec le père du bébé. *Spirale*, 78, 91-102.
- de Montigny, F., Gervais, C., Larivière-Bastien, D. et Dubeau, D. (2020). Assessing the impacts of an interdisciplinary programme supporting father involvement on professionals' practices with fathers: A qualitative study. *Journal of clinical nursing*, 29(5/6), 1003–1016.
- de Montigny, F. et Lacharité, C. (2012). Perceptions des professionnels de leurs pratiques auprès des parents de jeunes enfants. *Enfances, Familles, Générations*, 16, 53-73.
- de Montigny, F., Larivière-Bastien, D., Gervais, C., St-Arneault, K., Dubeau, D. et Devault, A. (2016). Fathers' Perspectives on Their Relationship With Their Infant in the Context of Breastfeeding. *Journal of Family Issues*, 39(2). 478-502.
- Drew, E. et Daverth, G. (2007). Negotiating Work/Life Balance: The Experience of Fathers and Mothers in Ireland. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38(2), 65-81.
- Ferrand, M. (2004). De la paternité, de la maternité et du féminisme : entretien avec Michèle Ferrand. *Mouvements*, « Les hommes en crise ? », 31.
- Fournier, M. (2019). Le masculin en réécriture. *Sciences Humaines*, 313, 30-33.

- Frascarolo, F., Feinberg, M., Sznitman, G.A. et Favez, N. (2017). La fonction de garde-barrière (le *gatekeeping*) des professionnels envers les pères : une puissante influence sur le développement de l'enfant et sur la famille. *Devenir*, 29(3), 185-198.
- Fusulier, B. (2011). Le concept d'ethos. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(1), 97-109.
- Fusulier, B. et Marquet, J. (2007). Hommes, pères et travailleurs. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38(2), 1-7.
- Geay, B. (2014). Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales. *Politiques sociales et familiales*, 118, 35-44.
- Gervais, C. et de Montigny, F. (2019). Prendre les pères en compte. *L'école des parents*, 4(4), 46-48.
- Halle, C., Dowd T., Fowler, C., Rissel, K., Hennessy, K., MacNevin, R. et Nelson, M. A. (2008). Supporting fathers in the transition to parenthood. *Contemporary Nurse*, 31(1), 57-70.
- Humblet, P., Cremers, A., Labat, A. et Sow, M. (2013). Accompagnement autour de la naissance pour les familles précarisées : offre et besoins. Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.
- Labarre, M. (2013). L'adaptation des jeunes pères en contexte économique précaire à la naissance d'un premier enfant. *Canadian Social Work Review*, 30(2), 235-253.
- Lamour, M. et Letronnier, P. (2003). Prevention of fatherhood disorders Accompanying early father-child interaction in day-care centers. *European Journal of Psychology of Education*, 18(2), 191-210.
- Le Pape, M.-C. (2009). Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives. *Revue française des affaires sociales*, 154, 88-95.
- Marquet, J. (2010). Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41(2), 51-74.
- Martial, A. (2009). Le travail parental : du côté des pères séparés et divorcés. *Informations sociales*, 154, 96-104.
- Merla, L. (2007). Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38(2), 143-163.

- Modak, M. et Palazzo, C. (2002). Les pères se mettent en quatre ! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité, Lausanne, Publications universitaires romandes, *Cahiers de l'EESP*, 34.
- Molénat, F. (2013). La qualité des liens entre parents et professionnels : clé d'un accompagnement adéquat de l'enfant dans son développement ?. *ERES, Contraste*, 37, 185-207.
- Misca, G. et Smith, J. (2013). Mothers, Fathers, Families and Child Development. In A. Abela et J. Walker (Eds.), *Contemporary Issues in Family Studies: Global Perspectives on Partnerships, Parenting and Support in a Changing World*. Chichester, West Sussex : John Wiley & Sons, p. 151-165.
- Neyrand, G. (2011). *L'enfant, la mère et la question du père* (3^e éd.) : PUF.
- Neyrand, G. (2015). Ambiguïté de la valorisation de la coéducation à une époque de sur-responsabilisation parentale. *Recherches familiales*, 12(1), 279-287.
- Neyrand, G. (2019). *La mère n'est pas tout ! Reconfiguration des rôles et perspectives de cosocialisation*, Toulouse : Eres.
- Onyeze-Joe, C., Mahieu C. et Godin I. (2019). Male partners' information needs, information seeking behaviour, and decision-making during the first time pregnancy of their female partners in Nigeria: a qualitative study. *Archives of Public Health*, 77 (Suppl 1), 7.
- Onyeze, C. et Godin, I. (2020). Experiences, views and needs of first-time fathers in pregnancy related care: a qualitative study in south-east Nigeria. *BMC pregnancy and childbirth*, 20, 1-11.
- Saracho, O. et Spodek, B. (2008). Fathers: The 'invisible' parents. *Early Child Development and Care*, 178, 821-836.
- St-Denis, J. et St-Amand, N. (2010). Les pères dans l'histoire : un rôle en évolution. *Reflète*, 16(1), 32-61.
- Steen, M., Downe, S., Bamford, N. et Edozien, L. (2012). Not-patient and not-visitor: A metasynthesis fathers' encounters with pregnancy, birth and maternity care. *Midwifery*, 28, 422-431.
- Tautolo, E.S., Schluter, P.J. et Paterson, J. (2015). Pacific Father Involvement and Early Child Behaviour Outcomes : Findings from the Pacific Islands Families Study. *Journal of Child and Family Studies*, 24, 3497-3505.

- Tohotoa, J., Maycock, B., Hauck, Y.L., Dhaliwal, S., Howat, P., Burns, S. et Binns, C.W. (2012). Can father inclusive practice reduce paternal postnatal anxiety? A repeated measures cohort study using the hospital anxiety and depressions scale. *BMC Pregnancy and Childbirth*, 12:75.
- Trellu, H. (2007). Recompositions et résistances de la masculinité et de la féminité, de la paternité à l'épreuve du congé parental pris par les hommes en France. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38(2), 123-141.
- Van Holland De Graaf, J., Hoogenboom, M., De Roos, S. et Bucx, F. (2018). Socio-demographic Correlates of Fathers' and Mothers' Parenting Behaviors. *Journal of Child and Family Studies*, 27(7), 2315-2327.
- Verjus, A. (2013). La paternité au fil de l'histoire. *Informations sociales*, 176, 14-22.
- Wall, K., Aboim, S. et Marinho, S. (2007). Fatherhood, Family and Work in Men's Lives: Negotiating New and Old Masculinities. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 38(2), 105-122.
- Wells, M.B. et Aronson, O. (2021). Paternal postnatal depression and received midwife, child health nurse, and maternal support: A cross-sectional analysis of primiparous and multiparous fathers. *Journal of Affective Disorders*, 280-A, 127-135.
- Widarsson, M., Kerstis, B., Sundquist, K., Engström, G. et Sarkadi, A. (2012). Support Needs of Expectant Mothers and Fathers: A Qualitative Study. *The Journal of Perinatal Education*, 21(1), 36-44.
- Wilson, K.R. et Prior, M.R. (2011). Father involvement and child well-being. *Journal of Paediatrics and Child Health*, 47(7), 405-407.
- Yogman, M. et Garfield, C.F. (2016). Fathers' Roles in the Care and Development of Their Children: The Role of Pediatricians. *Pediatrics*, 138(1), 1-15.